

***Depuis janvier 2009 un comité
s'oppose à la candidature
d'Annecy aux Jeux Olympiques
d'hiver 2018***

***Le Comité Anti-Olympique d'Annecy
vous expose ses arguments***

Ecologie

Annecy 2018 propage une image responsable de l'environnement avec des JO à "empreinte écologique positive".

Cependant, l'ensemble du projet ne répond pas à ce discours :

- L'écologie n'est pas déterminante pour le C.I.O. qui n'accorde dans son classement que **5,7% de la note finale aux critères d'environnement**. **Sotchi 2014** (Russie) a eu la plus faible note des villes candidates.
- A l'heure des économies d'énergie et de la discutée compensation carbone (une escroquerie intellectuelle permettant d'adhérer au nom de l'écologie à un droit de polluer en se donnant une bonne conscience), **les transports liés aux JO occasionnent d'énormes gaspillages**. A Vancouver, les $\frac{3}{4}$ des 328'500 tonnes de CO2 sont dues aux transports aériens dont les rejets ne sont pas pris en compte.
- Relief enclavé et trafic intense génèrent en hiver dans le pays du Mont-Blanc, des **niveaux de pollution parmi les plus élevés de France**.

(...)

- Comment le département peut-il éliminer ces **déchets** durant les JO, quand le tribunal administratif gèle la construction de nouvelles infrastructures d'élimination de déchets.
- Quel que soit l'enneigement, **le C.I.O. impose la neige artificielle**. La consommation croissante d'eau des canons à neige engendre des conflits d'usage d'usage pour l'eau potable. Turin 2006 a consommé en quinze jours autant d'eau que autant d'eau que 600'000 habitants en un an.
- Le CIO impose **deux logements par athlète**, un en plaine et un en station, soit une profusion de constructions.
- La construction des sites implique un **morcellement accru du territoire au détriment** **détriment de zones forestières et agricoles**. L'agriculture spécifique de montagne paie le prix du non respect des PLU (Plan local d'urbanisme) et du Scot (Scot (schéma de cohérence territoriale)).
- Les promoteurs de la candidature remettent en cause la **protection de la montagne** **montagne du Semnoz**, "poumon vert" d'Annecy, sanctuarisé dès la fin des années années 60.
- **L'augmentation des températures** à Genève est de 1,65°C ces trente dernières dernières années. Les glaciers reculent, des pans de haute montagne s'écroulent et la s'écroulent et la limite pluie/neige remonte. Le biotope alpin doit se modifier pour modifier pour survivre.

Argent

Les dépenses engagées dans l'organisation des JO sont-elles raisonnables pour le contribuable :

- Après une première dépense de **1,4 m€** ayant permis à Annecy d'être choisie comme choisie comme ville candidate française, **le budget d'Annecy ville requérante, est passé de 3,6 millions € à 4,9 millions € (+ 36%)**.
- Le budget d'Annecy ville candidate a été estimé à **16,4 millions €** (dont 11,9 m€ de fonds publics). **Il est aujourd'hui évalué à plus de 18,5 millions €**.

Ne sont pas pris en compte ni les millions engagés pour la valorisation de la candidature (réalisation du stade de biathlon du Grand-Bornand et du stade stade d'entraînement au biathlon d'été à Annecy), ni les moyens mis à disposition par les collectivités locales.

- Le COJO (Comité d'Organisation des Jeux) a besoin de deux sources de financement : la part reversée par le CIO et les recettes dégagées par l'autofinancement.

Les recettes publicitaires et **le montant des droits de retransmission venant du CIO ne seront confirmés que deux semaines avant les JO**.

Les revenus attendus par le COJO sont passés, entre les deux étapes de la candidature, de 500 M€ en 2009 à 800M€ en 2010 (+ 60%).

(...)

- En cas de désistement des investisseurs privés, l'organisateur **Annecy 2018 aura 2018 aura l'obligation de tenir ses engagements**. Le coût de Londres 2012 est ainsi passé de 3,5 milliards € à 11,5 milliards €.
- " 60 % des infrastructures sportives nécessaires aux Jeux existent déjà " déclarent les organisateurs. Cependant, hormis le site de bobsleigh de La Plagne, le Plagne, le dossier remis au CIO ne fait pas apparaître ces infrastructures.
Les coûts estimés à 245 M€ dans le dossier de prérequerance, ont été réévalués réévalués à 285 M€ dans le dossier de requerance. Ils sont maintenant estimés estimés entre 300 à 350 M€.
A Vancouver, le coût des infrastructures qui était de 760 millions de \$ (539 millions € 539 millions €) est finalement passé à 4 milliards de \$ (2,83 milliards €) !
- Très sûrs d'eux quant à la revente d'infrastructures telles que les villages olympiques, olympiques, ceux des médias, le centre de logistique, **les organisateurs nous nous annoncent des comptes en équilibre sans toutefois les communiquer**. Une belle façon de ne pas évoquer les déficits éventuels attendus et certains. certains.
- **La reconversion, l'entretien et les coûts de fonctionnement des infrastructures ne sont pas évalués dans le dossier de candidature**. Turin 2006 a abandonné la la quasi-totalité de ses installations de compétition pour les sports de neige. neige.

HAUTE-SAVOIE

La Haute-Savoie est présentée comme un département attractif, cependant ses atouts sont à double tranchant :

- Avec 7000 habitants de plus par an, la Haute-Savoie connaît **une des croissances démographiques les plus fortes de France**, sclérosant le département.
- Le **prix du mètre carré haut-savoyard est un des plus élevés de France**. Les J.O. vont amplifier le phénomène.
- La vallée de l'Arve, les zones frontalières et le bassin annécien ont un **réseau routier saturé**.
- La Haute-Savoie, déjà sur fréquentée, **ne peut supporter une croissance touristique supplémentaire** à un moment où elle doit se tourner vers un tourisme durable.
- Le réchauffement climatique impose la **reconversion des stations de ski** : le concept d'éco-station mis en avant dans la candidature élude le problème.
- Les **subventions** de certains clubs sportifs haut-savoyards **sont tacitement reconduites sous condition de leur soutien à Annecy 2018**.

EMPLOI

Les JO, " un puissant remonte-pente pour l'emploi " ?

- Le business olympique ne se préoccupe guère de l'emploi local mais il **profite aux profites aux grands groupes disposant de leur propre main d'œuvre** : les entreprises haut-savoyardes ne ramasseront que les miettes.
- A l'image d'Albertville, **la fin des chantiers entraîne une baisse des investissements publics**, faisant chuter l'activité des entreprises et le nombre d'emplois.
- A l'heure de la désindustrialisation, les pouvoirs publics en Haute-Savoie se rabattent sur les **activités touristiques saisonnières génératrices d'emploi précaire**.
- L'économie des stations fonctionne grâce aux **emplois saisonniers** qui sont souvent synonymes d'**atteinte au droit du travail, de précarité et de conditions de logement difficiles**.

(...)

- Malgré les budgets, l'organisation de JO ne peut se passer de "**travailleurs volontaires**" : 25'000 bénévoles à Vancouver, 70'000 prévus à Londres et 18'000 18'000 prévus en Haute-Savoie.
- De par son emprise sur des terres agricoles, l'organisation de J.O. **détruit des des emplois en déstructurant les exploitations agricoles.**
- Si les JO génèrent de l'emploi et de la croissance, pourquoi ne sont-ils pas attribués pas attribués systématiquement aux pays pauvres ?

POUVOIR

Les ambitions de certains élus haut-savoyards pour Annecy 2018 correspondent-elles aux attentes citoyennes ? :

- A partir d'informations précises et chiffrées, les élus du Comité d'organisation ont toujours refusé de procéder à une vaste **consultation publique**. Le débat contradictoire qui peut les mettre en difficulté est ainsi évité.
- **Plusieurs référendums locaux ont annulé des candidatures**. Ce fut le cas pour Aoste et Val Gardena (Italie), Obergoms (Suisse), Lech am Arlberg et Innsbruck Innsbruck (Autriche) et Sierra At Tahoe (USA). Denver (USA), cas le plus célèbre, se retire après avoir été retenu par le C.I.O. Grâce à un référendum, Los Angeles 84 a été payé uniquement avec des capitaux privés.
- L'élan de la **candidature n'est pas né d'une initiative populaire** mais relève d'une démarche stratégique qui engage des fonds publics détournés des priorités locales.
- **Communiquer sur les valeurs et la fête olympique ne peut tenir lieu d'information citoyenne.**

- Saisis par la candidature, **les élus oublient leur engagement pour la loi littoral**, loi visant à préserver les grands lacs alpins du bétonnage.
- Les promoteurs des JO passent outre aux problèmes de **risques naturels** avec le avec le tremplin en zone avalancheuse à la Clusaz et le risque d'inondation de la d'inondation de la plaine de Passy par le Glacier de Tête Rousse.
- La plupart des **élus locaux ont une méconnaissance totale du contenu du dossier** qui change constamment de configuration.
- La candidature est engagée dans une **course contre la montre**, démontrant un dossier de plus en plus impossible à réaliser.
- **L'autocensure des élus savoyards** est surprenante face au concept de JO imposé imposé par un noyau strictement annecien.
- Le sport activité de plaisir et de respect se transforme et bascule dans **les pires dans les pires dérives : Financières, humaines, médicales, éthiques.**
Doit-on continuer à promouvoir et regarder le sport du **business**, du **mensonge**, de la **mensonge**, de la **tromperie**, de la **corruption** ?

- 20 Novembre 2010 -

**Manifestation départementale
contre les JO d'Annecy 2018**

**Rejoignez nous nombreux à 14h devant la Mairie
d'Annecy avec vos panneaux anti JO, vos
clarines, vos trompettes et tambours ... !**

Plus d'infos sur :

<http://www.comiteantiolympiqueannecy.com>

(Cliquez sur le lien)

**N'oubliez pas de signer la pétition
contre les JO d'Annecy 2018**

Contactez nous sur :

contact@comiteantiolympiqueannecy.com

Le CAO sur Facebook et sur Twitter

(Cliquez sur les liens)